

MODIFICATION 002 - ANNEXE E DE LA PARTIE 4 DE LA DEMANDE D'OFFRE À COMMANDES - RÉVISION 1

ÉVALUATION TECHNIQUE

1. Format de la soumission technique

La soumission technique doit traiter clairement et de manière suffisamment approfondie des points faisant l'objet des critères d'évaluation en fonction desquels la soumission sera évaluée. Il ne suffit pas de simplement reprendre les énoncés contenus dans la demande de soumissions.

Afin de faciliter l'évaluation de la soumission, **le Canada demande instamment que les soumissionnaires reprennent les sujets dans l'ordre des critères d'évaluation, sous les mêmes rubriques.**

Pour éviter la redondance, les soumissionnaires peuvent faire référence à différentes sections de leur soumission en indiquant le numéro de l'alinéa et de la page où le sujet visé est déjà traité.

L'offrant est avisé de lire attentivement tout le texte de cette demande de proposition. Le défaut de satisfaire à une condition de cette offre peut entraîner la non-recevabilité d'une soumission.

Tout renseignement requis aux fins de l'évaluation technique doit être inclus directement dans la soumission technique du soumissionnaire. L'équipe d'évaluation ne peut prendre en compte des renseignements qui n'ont pas été fournis directement dans la soumission technique du soumissionnaire (p. ex., liens vers du contenu additionnel sur le Web, vérifications de références, etc.).

2. Critères techniques obligatoires

Les soumissions techniques seront évaluées en fonction des critères techniques obligatoires énoncés ci-dessous.

Pour être déclarée recevable, une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères techniques obligatoires. Les soumissions déclarées non recevables parce qu'elles ne satisfont pas aux critères techniques obligatoires seront rejetées d'emblée.

Remarque : Toute date fournie doit contenir le mois et l'année (par exemple, novembre 2008 – juillet 2015).

N° d'article	Critères d'évaluation	Satisfait/non satisfait		Remarques/notes
		Remarques/notes		
		Doit être rempli par l'équipe d'évaluation		
2.1	<p><u>Exemples d'EI</u></p> <p>Le soumissionnaire doit fournir deux (2) rapports d'évaluation d'impact sur l'environnement que l'entreprise a rédigés au cours des cinq (5) dernières années. Les deux exemples d'évaluation d'impact (EI) doivent avoir été préparés pour des projets d'infrastructure à petite échelle, en vertu des exigences législatives fédérales et/ou provinciales canadiennes. Les annexes du rapport et les résumés indépendants ne sont pas requis. Le chef de projet désigné dans la section 2.2 doit avoir été responsable de la préparation des deux exemples d'EI.</p>	<input type="checkbox"/> Satisfait	<input type="checkbox"/> Non satisfait	

2.2	<p><u>Responsable du projet</u> Le soumissionnaire doit fournir un (1) responsable de projet qui sera chargé de la supervision et de l'achèvement des EI qui seront menées pour Parcs Canada dans le cadre de l'offre à commandes. Le responsable de projet doit avoir un minimum de cinq (5) ans d'expérience dans un projet d'EI au Canada et au moins trois (3) de ces années doivent avoir été en tant que responsable de projet d'EI, le tout au cours des dix (10) dernières années.</p>	<input type="checkbox"/> Satisfait	<input type="checkbox"/> Non satisfait	
2.3	<p><u>Exigences universitaires</u> Le soumissionnaire doit inclure au moins un (1) membre de l'équipe qui possède un diplôme universitaire de niveau maîtrise ou plus dans une discipline des sciences de l'environnement, par exemple la biologie, l'agrobiologie ou la géographie.</p>	<input type="checkbox"/> Satisfait	<input type="checkbox"/> Non satisfait	
2.4	<p><u>Qualifications générales, expérience et rôles du personnel clé</u> Le soumissionnaire doit décrire les qualifications et l'expérience du personnel clé qui sera assigné aux EI. Les qualifications et l'expérience doivent être pertinentes et correspondre à l'EI environnemental des projets d'infrastructure. Les rôles proposés pour des personnes précises en ce qui concerne la planification du travail associé à l'EID, la préparation et la participation aux réunions, la préparation de documents, y compris les cartes, les diagrammes, les registres des communications, ainsi que l'analyse de l'EI et la rédaction de rapports de l'EID seront explicitement spécifiés.</p>	<input type="checkbox"/> Satisfait	<input type="checkbox"/> Non satisfait	
2.5	<p><u>Plan de continuité pour le personnel clé</u> Le soumissionnaire doit fournir un plan de continuité qui décrit comment l'entreprise s'assurera que le personnel clé, y compris le responsable de projet d'EI, est remplacé par des personnes ayant des qualifications et des compétences équivalentes, en cas de roulement du personnel ou de réaffectation, de sorte que les EI menées dans le cadre de l'offre à commandes ne risquent pas d'être compromises en termes de qualité et d'échéancier.</p>	<input type="checkbox"/> Satisfait	<input type="checkbox"/> Non satisfait	
2.6	<p><u>Plan de travail en lien avec l'EID</u> Le soumissionnaire doit démontrer qu'il a une compréhension complète et détaillée de la planification des EID en soumettant un plan de travail générique pour la réalisation d'une EID de Parcs Canada pour un hypothétique futur terrain de camping dans un parc national. Le plan de travail doit comprendre :</p>	<input type="checkbox"/> Satisfait	<input type="checkbox"/> Non satisfait	

	<ul style="list-style-type: none"> La détermination et la planification des tâches, en supposant une durée de quatre (4) mois pour la préparation de l'ébauche du rapport final de l'EID, du début des travaux à leur achèvement ; La détermination et la planification des tâches doivent inclure l'attribution des activités et la répartition du temps passé par les membres individuels de l'équipe à les exécuter, y compris le responsable de projet et les sous-traitants. 			
2.7	<u>Langues officielles</u> Le soumissionnaire doit être en mesure d'offrir des services complets en français et en anglais.	<input type="checkbox"/> Satisfait	<input type="checkbox"/> Non satisfait	

Les soumissions qui ne respectent pas tous les critères techniques obligatoires ne feront l'objet d'aucune autre évaluation.

3. Critères techniques cotés

Les soumissions techniques seront évaluées en fonction des critères techniques cotés décrits ci-dessous.

Pour être déclarée recevable, la soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et atteindre ou dépasser le nombre minimum de points requis pour les critères techniques cotés. Les soumissions n'atteignant pas le nombre minimum de points requis pour les critères techniques cotés seront rejetées.

Chaque critère d'évaluation technique coté est associé à une pondération qui fait ressortir son importance dans le cadre de la soumission. La mesure dans laquelle la proposition satisfait à l'exigence de chaque critère sera évaluée, et une note de 0 à 10 sera attribuée, comme il est indiqué dans la section 4, Critères d'évaluation génériques, « 0 » indiquant que la proposition ne satisfait pas du tout aux exigences, et « 10 » que la proposition satisfait entièrement au critère d'évaluation coté. Cette cote sera ensuite multipliée par la pondération correspondant au critère d'évaluation coté.

No de l'article	Critères d'évaluation	Pondération	Points attribués <i>**Doit être rempli par l'équipe d'évaluation**</i>
3.1	<p>Plan de travail en lien avec l'EID</p> <p>Le soumissionnaire devrait démontrer qu'il a une compréhension complète et détaillée de la planification des EID en soumettant un plan de travail générique pour la réalisation d'une EID de Parcs Canada pour un hypothétique futur terrain de camping dans un parc national.</p> <p><u>La proposition du soumissionnaire sera évaluée en fonction des critères suivants :</u></p>	1.0	<p>/10 x 1.0 = /10</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • L'établissement de réunions clés avec l'équipe de gestion du projet de l'unité de gestion, les experts-conseils en conception et les sous-traitants; • Le nombre et le type de réunions clés soutiennent la communication et la planification de l'EID; • L'attribution des activités et la répartition du temps passé par les différents membres de l'équipe et les sous-traitants soutiennent adéquatement la communication et la planification de l'EID tout en maximisant l'efficacité; • La soumission de rapports provisoires de l'EID, y compris l'identification des parties qui les examinent et les périodes d'examen appropriées; • Le nombre, l'échéancier et le type de rapports provisoires et de périodes de révision, ainsi que l'identification des réviseurs appropriés, soutiennent la communication et la planification de l'EID susceptibles de respecter les délais; • L'attribution des activités et la répartition du temps passé par les différents membres de l'équipe et les sous-traitants soutiennent adéquatement la communication et la planification de l'EID tout en maximisant l'efficacité; • La soumission de l'ébauche du rapport final de l'EID et des documents à l'appui, y compris les annexes; • La soumission de l'ébauche du rapport final et des documents à l'appui respecte les échéanciers. 		
<p>3.1 **Doit être rempli par l'équipe d'évaluation**</p>	<p>Référence(s):</p>		
	<p>Renforcement:</p>		
	<p>Points faibles:</p>		

No de l'article	Critères d'évaluation	Pondération	Points attribués **Doit être rempli par l'équipe d'évaluation**
<p>3.2</p>	<p>Méthodologie de l'EID</p> <p>Le soumissionnaire doit démontrer sa compétence en matière de méthodologie de l'EI environnemental.</p> <p><u>Les deux (2) exemples de rapports d'EI fournis par le soumissionnaire seront évalués en fonction des critères suivants :</u></p> <p>1. Le relevé approprié des effets :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il existe des preuves que tous les effets évidents liés aux exigences réglementaires ont été pris en compte. 	<p>1.0</p>	<p>/10 x 1.0 = /10</p>

	<ul style="list-style-type: none"> L'accent est mis sur les effets négatifs qui pourraient nécessiter une analyse approfondie, qu'il serait possible d'éviter et qui doivent être atténués. Le cas échéant, le savoir autochtone et les connaissances de la communauté sont fournis. <p>2. L'analyse appropriée de l'importance des effets négatifs résiduels.</p> <ul style="list-style-type: none"> Il existe un énoncé d'importance des effets négatifs résiduels qui n'est pas générique et qui fournit des renseignements à l'appui de cette déclaration. L'énoncé appuie les conclusions d'une manière logique et défendable. 		
<p>3.2 **Doit être rempli par l'équipe d'évaluation**</p>	<p>Référence(s):</p> <hr/> <p>Renforcement:</p> <hr/> <p>Points faibles:</p> <hr/>		

No de l'article	Critères d'évaluation	Pondération	Points attribués **Doit être rempli par l'équipe d'évaluation**
<p>3.3</p>	<p>Rédaction de rapports d'EID</p> <p>Le soumissionnaire doit démontrer sa compétence en matière de rédaction de rapports d'EID.</p> <p><u>Les deux (2) exemples de rapports d'EI fournis par le soumissionnaire seront évalués en fonction des critères suivants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> L'interaction des composantes valorisées par le projet est décrite de manière claire et concise; L'impact potentiel de la composante valorisée par le projet est précisément et clairement établi; Les preuves utilisées dans l'analyse de l'impact sont présentées de manière claire et logique; Les mesures d'atténuation sont définies et, dans le cas contraire, une explication du motif pour lequel aucune mesure d'atténuation n'est nécessaire est fournie; Les impacts résiduels sont définis; Un style d'écriture professionnel technique/scientifique est utilisé et le document est présenté de façon 	<p>2.0</p>	<p>/10 x 2.0 = /20</p>

	<p>professionnelle, sur la base d'un examen de chaque exemple d'évaluation d'impact :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Utilisation appropriée de la grammaire et de la terminologie; ○ Style d'écriture professionnel technique/scientifique et document présenté de façon professionnelle, sur la base d'un examen de chaque exemple d'évaluation d'impact; ○ Absence de coquilles; ○ Figures et graphiques lisibles; ○ Document présenté de façon professionnelle ; ○ Travaux d'autres personnes correctement cités. 		
<p>3.3 **Doit être rempli par l'équipe d'évaluation**</p>	Référence(s):		
	Renforcement:		
	Points faibles:		

No de l'article	Critères d'évaluation	Pondération	Points attribués **Doit être rempli par l'équipe d'évaluation**
<p>3.4</p>	<p>Qualification et expérience de l'équipe</p> <p>Le soumissionnaire devrait démontrer que le personnel qui gèrera et produira les EID de Parcs Canada possède des qualifications et une expérience pertinentes et proportionnelles à l'évaluation de l'impact environnemental des projets d'infrastructure, et que les rôles proposés pour ce personnel soutiennent la production efficace de recommandations d'EID fiables et défendables pendant toute la durée de l'offre à commandes.</p> <p><u>La proposition du soumissionnaire sera évaluée en fonction des critères suivants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le nombre d'années d'expérience du responsable de projet en tant que responsable de projet d'EI au Canada (minimum de trois (3) ans); • Le nombre d'années d'expérience du responsable de projet en matière d'EI au Canada (minimum de cinq (5) ans); • Le nombre de personnes de l'équipe du soumissionnaire qui détiennent un diplôme universitaire de niveau maîtrise ou plus dans une discipline des sciences de 	<p>1.5</p>	<p>/10 x 1.5 = /15</p>

	<p>l'environnement, par exemple la biologie, l'agrotechnologie ou la géographie (minimum d'une (1) personne);</p> <ul style="list-style-type: none"> Les qualifications et l'expérience du personnel clé de l'équipe du soumissionnaire sont pertinentes et proportionnées aux rôles assignés dans l'EI des projets d'infrastructure. <p><i>L'équipe d'évaluation recherche des soumissionnaires dont les personnes occupant le poste de responsable de projet ont le plus d'expérience dans les rôles d'EI et de responsable de projet d'EI, le plus grand nombre de personnes ayant les qualifications académiques précises et le plus grand nombre de personnel clé ayant les qualifications et l'expérience pertinentes.</i></p>		
3.4	Référence(s):		
	Renforcement:		
	Points faibles:		

No de l'article	Critères d'évaluation	Pondération	Points attribués <i>**Doit être rempli par l'équipe d'évaluation**</i>
3.5	<p>Plans de continuité pour le roulement du personnel et planification du travail</p> <p>Parcs Canada exige que les EID produites dans le cadre de l'offre à commandes soient d'une qualité élevée et constante. Le soumissionnaire devrait démontrer comment la qualité des EID sera maintenue en cas de rotation ou de réaffectation de son personnel, en tenant compte explicitement des rôles précis que les différents membres du personnel remplissent dans la production d'une EID (c'est-à-dire que la façon dont le soumissionnaire prévoit atténuer les changements du personnel spécialisé de niveau supérieur doit être abordée différemment des changements du personnel technique junior).</p> <p><u>La proposition du soumissionnaire sera évaluée en fonction des critères suivants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Les renseignements et les détails du plan de continuité permettent de croire que le remplaçant du responsable de projet sera une personne ayant des qualifications et des compétences équivalentes et adaptées à l'EID précise et que les délais n'interféreront pas avec les plans de travail originaux de l'EID; Les renseignements et les détails du plan de continuité permettent de croire que le remplaçant du personnel clé 	2.0	<p>/10 x 2.0 = /20</p>

	sera une personne ayant des qualifications et des compétences équivalentes et adaptées à l'EID précise et que les délais n'interféreront pas avec les plans de travail originaux de l'EID.		
3.5 **Doit être rempli par l'équipe d'évaluation**	Référence(s):		
	Renforcement:		
	Points faibles:		

Nombre maximal de points possibles pour les critères techniques cotés	75
Nombre minimal de points requis pour les critères techniques cotés	40

Les soumissions qui n'obtiennent pas la note minimale requise de 40 points au total pour les critères techniques cotés cesseront d'être évaluées.

4. Critères d'évaluation génériques

Les membres du Comité d'évaluation de l'APC évalueront individuellement les points forts et les points faibles de la réponse du soumissionnaire aux critères d'évaluation et attribueront un pointage à chaque critère en utilisant le tableau d'évaluation générique ci-dessous. Le Comité d'évaluation d'APC peut attribuer un nombre impair pour chaque critère d'évaluation lorsqu'un consensus aura été obtenu.

Non recevable	Inadéquat	Faible	Adéquat	Entièrement satisfaisant	Solide
0 point	2 points	4 points	6 points	8 points	10 points
N'a pas soumis d'information pouvant être évaluée	Ne comprend pas du tout ou comprend mal les exigences	Connaît les exigences jusqu'à un certain point, mais n'en comprend pas suffisamment certains aspects	Démontre une bonne compréhension des exigences	Démontre une très bonne compréhension des exigences	Démontre une excellente compréhension des exigences
	Les faiblesses ne peuvent pas être corrigées	De façon générale, il est peu probable que les faiblesses puissent être corrigées	Les faiblesses peuvent être corrigées	Il n'y a aucune faiblesse significative	Il n'y a aucune faiblesse apparente
	Ne possède pas les qualifications et l'expérience recherchées	Manque de qualifications et d'expérience	Possède un niveau de qualifications et d'expérience acceptable	Possède les qualifications et l'expérience recherchées	Est hautement qualifié et expérimenté
	Il est peu probable que l'équipe proposée puisse répondre aux exigences	L'équipe ne couvre pas tous les éléments ou l'expérience globale est faible	L'équipe couvre la plupart des éléments et répondra probablement aux exigences	L'équipe couvre tous les éléments – certains membres ont déjà travaillé ensemble avec succès	L'équipe est solide – les membres ont déjà travaillé ensemble avec succès à des projets similaires
	Les projets antérieurs n'ont aucun rapport avec les exigences	De façon générale, les projets antérieurs ne se rapportent pas aux exigences	Les projets antérieurs se rapportent généralement aux exigences	Les projets antérieurs se rapportent directement aux exigences	Les principaux responsables des projets antérieurs ont des rapports directs avec les exigences
	Extrêmement faible; ne pourra pas satisfaire aux exigences de rendement	Peu de possibilité de satisfaire aux exigences de rendement	Capacité acceptable; devrait obtenir des résultats adéquats	Capacité satisfaisante; devrait obtenir des résultats efficaces	Capacité supérieure; devrait obtenir des résultats très efficaces